

Para citar este artículo:

BERTINA, Ludovic. “L’écologie: prophétie de malheur?”, en: PROHAL MONOGRÁFICO, Revista del Programa de Historia de América Latina. Vol. 3. Primera Sección: Vitral Monográfico Nro. 3. Instituto Ravignani, Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de Buenos Aires. Buenos Aires, 2012, pp. 230 – 250.

L’ÉCOLOGIE: PROPHÉTIE DE MALHEUR?

Ludovic Bertina¹

EPHE - GSRL

ludovic.bertina@gmail.com

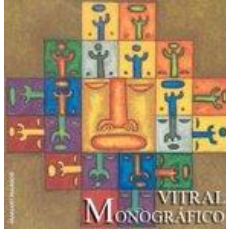
Résumé:

Cet article a pour objectif de rejeter le rapprochement opéré entre prophétie de malheur et écologie. En analysant les caractéristiques des discours prophétique et apostolique, nous montrerons comment les propos de l’écologiste s’associent plus aisément à ce dernier. Tous deux fondent, en effet, leurs démarches sur des preuves réfutables d’une transformation inédite du monde qui incite à un changement d’attitude, par opposition au prophète qui s’appuie sur une autorité du résultat pour que soit maintenu l’ordre établi. Cette distinction permettra de rejeter les accusations d’irrationalisme et de charlatanisme qui visent couramment à décrédibiliser la structure même du discours écologique.

Mots clefs:

Ecologie, Prophétie, Apôtre, Catastrophisme, Climato-sceptique.

¹ Doctorant en sciences politiques à l’Ecole pratique des Hautes Etudes (EPHE), membre du GSRL (Groupe Sociétés, Religions et Laïcités).



Para citar este artículo:

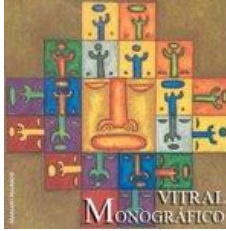
BERTINA, Ludovic. “L’écologie: prophétie de malheur?”, en: PROHAL MONOGRÁFICO, Revista del Programa de Historia de América Latina. Vol. 3. Primera Sección: Vitral Monográfico Nro. 3. Instituto Ravignani, Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de Buenos Aires. Buenos Aires, 2012, pp. 230 – 250.

Abstract:

This article tries to turn down the analogy widely made between prophecy of doom and ecology. By analyzing the features of the prophetic and the apostolic discourses, we will show how the ecological discourse could be associated much easier with the last one. In fact, both of them base their reasonings on the proofs of a world transformation, which appeal us to change our behavior. On the contrary, the prophetic discourse leans on the legitimacy of a future outcome in order to maintain law and order. This distinction will allow us to reject the accusation of irrationality that is currently implied in the analogy to discredit the structure of the ecological discourse.

Key words:

Ecology, Prophecy, Apostle, Catastrophism, “Climate Change Skeptics”.



Para citar este artículo:

BERTINA, Ludovic. "L'écologie: prophétie de malheur?", en: PROHAL MONOGRÁFICO, Revista del Programa de Historia de América Latina. Vol. 3. Primera Sección: Vitral Monográfico Nro. 3. Instituto Ravignani, Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de Buenos Aires. Buenos Aires, 2012, pp. 230 – 250.

L'ÉCOLOGIE: PROPHÉTIE DE MALHEUR?

Ludovique Bertina²

EPHE - GSRL

ludovic.bertina@gmail.com

«On nous accuse d'être des prophètes de malheur et d'annoncer l'apocalypse. Mais l'apocalypse, nous ne l'annonçons pas, elle est là, parmi nous.» René Dumont³, Discours du 19 Avril 1974.

Depuis ses origines, la pensée écologique n'a pu se construire sans se référer aux religions abrahamiques. Aldo Leopold⁴ et plus tard Lynn White⁵ appelaient déjà à repenser notre cosmologie pour espérer voir aboutir nos efforts en vue d'une sortie de la crise écologique. De fait, le rapprochement entre ces deux discours est d'autant plus aisé qu'ils partagent des thématiques communes: l'importance des limites, biologiques ou morales, la reconnaissance du donné, l'appel à la responsabilité des croyants ou des citoyens, et l'avènement d'une catastrophe/événement qu'il s'agit de préparer ou de se prémunir⁶. De part cette proximité axiologique, il n'est pas étonnant de constater que le discours écologique a souvent été associé à la

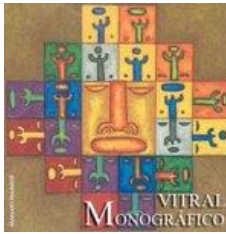
² Doctorant en sciences politiques à l'Ecole pratique des Hautes Etudes (EPHE), membre du GSRL (Groupe Sociétés, Religions et Laïcités).

³ René Dumont est le premier candidat écologiste à se présenter aux élections présidentielles de 1973.

⁴ LEOPOLD, Aldo. *Almanach d'un comté de sable*, Paris, Aubier, 1995, pp.14-15: «L'écologie n'arrive à rien parce qu'elle est incompatible avec notre idée abrahamique de la terre. Nous abusons de la terre parce que nous la considérons comme une commodité qui nous appartient. Si nous la considérons au contraire comme une communauté à laquelle nous appartenons, nous pouvons commencer à l'utiliser avec amour et respect.»

⁵ LYNN WHITE, Jr., "The historical roots of our ecological crisis". In LYNN WHITE, J. (dir.), *Ecology and religion in history*, New York, Harper and Row, 1974.

⁶ Cf. HERVIEU-LÉGER, Danièle (dir.), *Ecologie et religion*, Paris, Cerf, 1993.



Para citar este artículo:

BERTINA, Ludovic. "L'écologie: prophétie de malheur?", en: PROHAL MONOGRÁFICO, Revista del Programa de Historia de América Latina. Vol. 3. Primera Sección: Vitral Monográfico Nro. 3. Instituto Ravignani, Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de Buenos Aires. Buenos Aires, 2012, pp. 230 – 250.

prophétie de malheur, considérée comme l'archétype des discours catastrophistes dans les religions abrahamiques.

Nous tenterons de montrer, ici, que si l'analogie entre écologie et religion peut être revendiquée, il serait bien plus correct de parler d'apôtre pour caractériser la fonction de l'écologiste. La mission et la légitimité du prophète étant bien trop éloignées de celles de l'écologiste pour ne pas favoriser l'émergence de faux paradoxes.

Les objectifs de l'assimilation entre prophétie et écologie.

Le succès de l'analogie entre écologie et prophétisme se fonde sur une analyse de la structure de leurs discours respectifs: tournés tous deux vers l'avenir, ils prédisent autoritairement une catastrophe en dénonçant l'attitude de leurs contemporains. Jamais neutre, cette assimilation est essentiellement péjorative; des figures proches de l'écologie revendiqueront, néanmoins, un tel rapprochement.

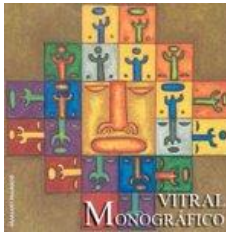
i. Dénoncer l'irréfutabilité de l'écologie en le comparant à la prophétie.

Les détracteurs de l'écologie usent de la ressemblance des discours écologique et prophétique pour souligner le caractère irrationnel d'un argumentaire qui se réclame de scientifique. L'accusation est vieille, elle resurgit pourtant périodiquement pour dénoncer les succès du discours écologique. Suite au scandale du «climategate» et peu après le sommet de Copenhague s'organisait, au début de l'année 2010, un débat entre scientifiques de renom dans les colonnes de grands journaux français. Ont alors participé Jean-Louis Fellous, Jean-Charles Hourcade⁷, Olivier Godard⁸ qui répondaient, entre autres, à François Ewald⁹, Henri Atlan¹⁰,

⁷ FELLOUS, J. L., HOURCADE, J.C., "Un étonnant effet collatéral du réchauffement climatique ". In *Le Monde*, 6 avril 2010.

⁸ GODARD, Olivier. "Le climat, l'imposteur et le sophiste". In *Le Monde*, 12 Mars 2010.

⁹ EWALD, François. "Apologie de Claude Allègre". In *Les Echos*, 2 mars 2010.



Para citar este artículo:

BERTINA, Ludovic. "L'écologie: prophétie de malheur?", en: PROHAL MONOGRÁFICO, Revista del Programa de Historia de América Latina. Vol. 3. Primera Sección: Vitral Monográfico Nro. 3. Instituto Ravignani, Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de Buenos Aires. Buenos Aires, 2012, pp. 230 – 250.

Jacques Legoff¹¹ et Claude Allègre¹². Ces derniers n'hésitaient pas alors à taxer les climatologues de prophètes de malheur. Henri Atlan, notamment, dans un article intitulé «*La religion de la catastrophe*», affirmait:

«Aujourd'hui, les experts préfèrent de loin être prophètes de malheur ; comme l'avait bien compris le prophète Jérémie, on risque moins à annoncer une catastrophe qu'une bonne chose car en cas d'erreur on pourra toujours arguer de ce que la catastrophe a été évitée grâce à ceux qui l'avaient annoncée.»¹³

Jacques Le Goff, médiéviste reconnu, filait la métaphore, en reconnaissant dans la pensée écologique les stigmates des temps dont il est le spécialiste:

«Je n'ai pas caché que [le Moyen Âge] présentait des manifestations d'irrationalisme tout à fait dépassées comme la peur du Diable, la peur de l'Antéchrist, ou la peur de la fin du monde. Or je crois voir et entendre dans la plupart des médias une renaissance de ces côtés arriérés que je croyais disparus. L'écologie, la peur du réchauffement climatique engendrent des propos producteurs de transes et de cauchemars.»¹⁴

Les projections et prévisions scientifiques appliquées à l'étude du climat sont alors intentionnellement décrédibilisées par les climato-sceptiques. Le schéma argumentatif développé par ces derniers, et qui tourne autour de ce qui pourrait être désigné comme le «*paradoxe de Jérémie*», se déclinerait ainsi: puisque se fondant sur des conclusions pessimistes qui s'étalent sur le long terme, ces prévisions, que personne ne désire, visent à ne pas être récusables. Elles ne sont donc pas scientifiques d'un point de vue poppérien. Une telle affirmation permet, à ce titre, un amalgame entre le travail de scientifiques et les visions prophétiques que certains

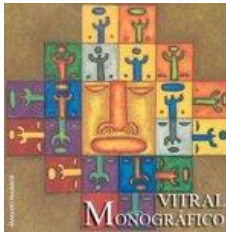
¹⁰ ATLAN, Henri. "La religion de la catastrophe". In *Le Monde*, 27 mars 2010. Henri Atlan est un intellectuel, médecin biologiste et philosophe français. Il a été membre du Comité consultatif national d'éthique (CCNE).

¹¹ LE GOFF, Jacques. "Nous ne sommes plus au Moyen Âge". In *Le Monde*, 13 mars 2010. Jacques Le Goff est un intellectuel et historien médiéviste de renom.

¹² ALLÈGRE, Claude. "Le droit au doute". In *Le Monde*, 21 avril 2010. Claude Allègre est un géochimiste et homme politique français. Il fut ministre de l'Éducation nationale et de la Recherche de 1997 à 2000.

¹³ ATLAN, Henri, Op. Cit.

¹⁴ LE GOFF, Jacques. Op. Cit.



Para citar este artículo:

BERTINA, Ludovic. "L'écologie: prophétie de malheur?", en: PROHAL MONOGRÁFICO, Revista del Programa de Historia de América Latina. Vol. 3. Primera Sección: Vitral Monográfico Nro. 3. Instituto Ravignani, Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de Buenos Aires. Buenos Aires, 2012, pp. 230 – 250.

mystiques ont pu avoir dans l'histoire. Au cœur de cette analogie se trouve ainsi le postulat d'une même instrumentalisation de peurs irrationnelles à des fins politiques. Ce n'est finalement pas la constatation scientifique qui guide l'écologiste, mais bien une passion de la catastrophe sans objet défini

«Le prophète est un réducteur d'incertitude: non content de confondre accident et catastrophe, il offre toujours les mêmes réponses à toutes les questions. Voyez Fukushima: le sinistre n'a fait que confirmer une inquiétude qui le précédait et cherchait un aliment pour se justifier. Enfin on tenait notre tragédie! La peur est permanente, son objet purement contingent.¹⁵ »

ii. La prophétie de malheur instrument de salvation écologique.

Bien loin de réfuter cette attaque, un petit nombre d'écologistes, au premier rang desquels se trouve Jean-Pierre Dupuy¹⁶, n'hésita pas à revendiquer les attributs du prophète de malheur. Partant du même *paradoxe de Jérémie* relevé par Henri Atlan, Jean-Pierre Dupuy s'appuyant sur la pensée de Hans Jonas¹⁷ dont il se réclame le plus digne héritier, renverse la perspective pour s'enorgueillir de ce qui pourrait être considéré comme une aporie. Ainsi, reprend-il un court plaidoyer tiré du *Principe Responsabilité* de Hans Jonas

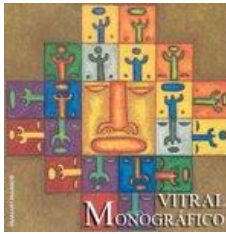
«La prophétie de malheur est faite pour éviter qu'elle ne se réalise; et se gausser ultérieurement d'éventuels sonneurs d'alarme en leur rappelant que le pire ne s'est pas réalisé serait le comble de l'injustice: il se peut que leur impair soit leur mérite.¹⁸ »

¹⁵ BRUCKNER, Pascal. *Le fanatisme de l'Apocalypse: sauver la Terre, punir l'Homme*, Paris, Grasset, 2011, p. 85. Pascal Bruckner est un essayiste français et maître de conférence à Sciences Po. Il a notamment écrit *Le Sanglot de l'homme blanc: Tiers monde, culpabilité, haine de soi*, Paris, Seuil, 1983.

¹⁶ DUPUY, Jean-Pierre. *Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible devient certain*, Paris, Seuil, 2002. Jean-Pierre Dupuy est un philosophe et épistémologue français, il enseigne à l'Ecole des Mines de Paris et à Stanford.

¹⁷ Hans Jonas est un philosophe allemand, considéré comme le «père» du principe de précaution, qu'il aurait théorisé dans son ouvrage majeur: Jonas, Hans, *Le Principe Responsabilité*, Paris, Flammarion, 1990.

¹⁸ *Ibid.*, p. 233.



Para citar este artículo:

BERTINA, Ludovic. "L'écologie: prophétie de malheur?", en: PROHAL MONOGRÁFICO, Revista del Programa de Historia de América Latina. Vol. 3. Primera Sección: Vitral Monográfico Nro. 3. Instituto Ravignani, Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de Buenos Aires. Buenos Aires, 2012, pp. 230 – 250.

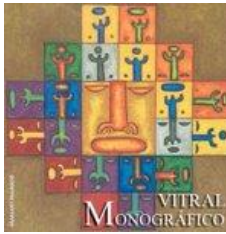
Remarquant que la catastrophe, par essence impensable *a priori*, ne devient évidente qu'une fois passée, Dupuy substitue la problématique de la croyance en la catastrophe à la réflexion jonassienne sur la nécessité d'une nouvelle éthique de l'agir. Sa réflexion se place donc en amont de la pensée de Jonas, et pense la compléter sur ce point crucial: comment croire en la catastrophe? Si la catastrophe devient dans notre monde moderne une possibilité, même infime, il est alors nécessaire de changer notre perception du temps pour que le prophète de malheur soit enfin reconnu comme tel avant même que ne se réalise le cataclysme. Ce *temps du projet*, par opposition au *temps de l'histoire*, se présente sous la forme d'une boucle au sein de laquelle l'avenir détermine le présent, qui une fois passé, détermine par rétroaction l'avenir. Autrement dit, nous nous plaçons dans le temps des prédictions autoréalisatrices. L'avenir étant tenu pour fixe dans cette fiction, tout événement qui ne fait partie ni du présent ni de l'avenir est un événement impossible. De la sorte, la catastrophe, bien que découlant de notre incapacité à maîtriser la technique, doit désormais être insérée dans un «*destin civilisationnel*».

Ainsi, puisqu'il nous est impossible de prévoir, nous devons paradoxalement croire en l'imminence de la catastrophe pour espérer l'éviter. La prophétie de malheur devient l'unique moyen de salvation écologique: «*En d'autres termes, ce qui a des chances de nous sauver est cela même qui nous menace. Je crois que c'est cela l'interprétation la plus profonde de ce que Hans Jonas appelle l'heuristique de la peur.*¹⁹» Ceci amène ainsi Dupuy à opérer un rapprochement entre le philosophe et son célèbre homonyme: «*Hans Jonas est comme le Dieu du livre de Jonas. Il prophétise – fait prophétiser, dans le cas de Yahvé – l'avenir expressément afin qu'il ne se produise pas.*²⁰» De ce fait, Dupuy octroie à Hans Jonas le statut de prophète de malheur, qui vient inscrire dans notre destin une catastrophe certaine.

En résumé, parmi les raisons avancées pour justifier le rapprochement entre prophétie et écologie, il est principalement reconnu que toutes deux prédisent de façon similaire un malheur à venir en lien avec des actes commis par les hommes.

¹⁹ DUPUY, Jean-Pierre. Op. Cit. p. 214-215.

²⁰ Ibidem, p. 171.



Para citar este artículo:

BERTINA, Ludovic. “L’écologie: prophétie de malheur?”, en: PROHAL MONOGRÁFICO, Revista del Programa de Historia de América Latina. Vol. 3. Primera Sección: Vitral Monográfico Nro. 3. Instituto Ravignani, Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de Buenos Aires. Buenos Aires, 2012, pp. 230 – 250.

L’analogie permet alors de critiquer l’écologie selon une argumentation hétérogène: irrationnelle, car irrefutable; calculatrice car visant à substantier le politique; immobiliste enfin, voire décliniste. Inversement, Jean-Pierre Dupuy qui défendra la fonction prophétique de l’écologie ne contredira pas cet usage politique des peurs irrationnelles. Il avancera simplement que seule cette instrumentalisation de l’irrationnel permettra d’éviter le pire.

Nous tenterons de montrer à travers une analyse de la fonction du prophète de malheur dans la Bible que l’analogie entre prophète et écologiste, bien que tentante, ne peut mener qu’à la dépréciation du rôle de l’écologiste.

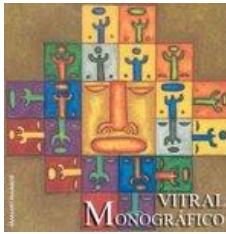
La prophétie de malheur : un concept qui ne sied pas au message écologique.

Parler de *prophétie de malheur*, c’est se référer à un moment précis de l’histoire et à un peuple en particulier. Comme l’avance Max Weber²¹, la prophétie de malheur est propre au judaïsme antique, ne se développant qu’à partir du IX^{ème} siècle avant Jésus-Christ, au moment où les grands empires du bassin mésopotamien réitérèrent une phase d’expansion qui menace l’ancienne confédération israélite. Max Weber détermine alors les caractéristiques propres à ce type de prophétie, en la distinguant des autres formes de prophéties (oracles, prophètes royaux) et du discours apostolique.

i. L’antipathie du prophète de malheur envers son peuple.

Le prophète de malheur se distingue de tous les autres types de prophètes et oracles par son isolement. Membre d’aucune institution, dénué de toute compétence acquise, le prophète de malheur, contrairement aux autres prédicateurs, ne recevait de visions que lorsque Dieu l’entendait, et avait la particularité de pouvoir les interpréter lui-même. Ne réclamant aucune rémunération, le prophète de malheur se présente sous l’aspect d’un homme intègre, qui n’a pas choisi son destin. Dieu

²¹ WEBER, Max. *Le judaïsme antique*, Paris, Flammarion, 2010.



Para citar este artículo:

BERTINA, Ludovic. “L’écologie: prophétie de malheur?”, en: PROHAL MONOGRÁFICO, Revista del Programa de Historia de América Latina. Vol. 3. Primera Sección: Vitral Monográfico Nro. 3. Instituto Ravignani, Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de Buenos Aires. Buenos Aires, 2012, pp. 230 – 250.

l’ayant désigné, il ne tire aucun mérite ni de bénéfice de cette élection, allant jusqu’à souffrir au martyr non seulement des confrontations avec la divinité mais aussi des conflits moraux induits par les prédictions qu’il prêchait contre sa communauté. De ce fait, il est peu sans dire que le prophète n’est jamais en communion ni avec Dieu ni avec les siens.

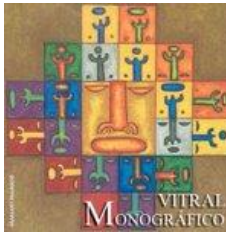
Trois éléments permettaient de s’assurer de l’authenticité du prophète, nous dit Weber: le premier, invérifiable, était que Dieu parlait en lui. Le second facteur résidait dans la pleine réalisation de ce qu’il prêchait, ce qui pose problème puisque ce n’est qu’à *posteriori* que l’on est certain de son honnêteté²². Enfin, le prophète devait circonscrire son prêche à l’exhortation du respect des commandements divins écrits et connus de tous grâce à la Thora²³.

Ainsi, le prophète acquiert sa légitimité du fait futur et de la divinité et du discours qu’il prêche. Un tel statut lui permet de revendiquer une relative indépendance vis-à-vis de la société et de ses autorités, ce qui le situe inévitablement aux marges de la société. Concrètement, le prophète de malheur reçoit ses visions dans la solitude, par songe ou délire, suite à des phases d’ascèses. Par opposition, les apôtres ne reçoivent d’aide de Dieu qu’en communion d’Esprit. Une telle capacité n’est pas sans conséquence, comme le remarque Weber:

«A la différence des premiers chrétiens, les prophètes ne se définissaient pas comme les membres d’une communauté pneumatique par laquelle ils auraient été portés. Au contraire. (...) Ils n’étaient pas portés ni protégés par des compagnons en affinité avec eux, comme l’étaient les apôtres dans les communautés chrétiennes anciennes. Par la suite, les

²² Cf. DUPUY, Jean-Pierre. Op. cit., p. 170: «C’est la non-réalisation de la prophétie qui prouve qu’elle n’est pas d’origine divine. Ce critère n’est pas très commode puisqu’il n’y a pas d’autre moyen de décider que la prophétie était une vraie prophétie que d’attendre pour voir si elle se réalise.»

²³ Cf. WEBER, Max. Op. cit., p. 489: «Seul le prophète qui exhortait le peuple à la moralité et punissait les péchés (par des menaces de malheur) n’était pas un prophète de mensonge. Les commandements de Yahvé étaient connus de tous grâce à la Thora. Celle-ci était le présupposé de toute prophétie – un présupposé il est vrai rarement mentionné explicitement, parce qu’il allait parfaitement de soi»



Para citar este artículo:

BERTINA, Ludovic. "L'écologie: prophétie de malheur?", en: PROHAL MONOGRÁFICO, Revista del Programa de Historia de América Latina. Vol. 3. Primera Sección: Vitral Monográfico Nro. 3. Instituto Ravignani, Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de Buenos Aires. Buenos Aires, 2012, pp. 230 – 250.

prophètes ne désignaient jamais leurs auditeurs ni ceux auxquels ils s'adressaient comme leurs "frères".²⁴»

Le prophète se démarque donc par son abnégation envers sa personne et sa communauté. Bien qu'il arrive que celui-ci tente de convaincre Dieu en faveur de cette dernière, le prophète de malheur ne ressent généralement aucune pitié envers son public:

«Lorsque le prophète se présentait devant la foule, il avait généralement le sentiment d'avoir en face de lui des êtres que le démon incitait au mal. (...) Il avait l'impression de voir en face de lui des ennemis mortels ou des êtres que son Dieu avait frappés de terribles malheurs. Son propre clan le haïssait. (...) Le prophète de malheur avait affronté ses visions dans un combat solitaire, et il retournait dans la solitude de sa maison, suscitant l'effroi et la crainte, jamais l'amour.²⁵»

Nous pouvons isoler ici une première déformation du concept de prophétie de malheur opérée par la modernité. Jamais, le prophète de malheur n'eut voulu préserver son peuple des menaces qu'il préférerait. En cela, la prophétie de malheur, parce qu'elle suppose d'être réalisée pour être véridique, refuse toute notion de *katechon*²⁶: *«Il était rare que le malheur ou le salut escomptés fussent renvoyés à un avenir lointain. En règle générale, ils étaient absolument imminents.²⁷»* A titre d'exemple, la prophétie d'Amos a été révélée et prêchée deux ans avant un tremblement de terre qui toucha les royaumes d'Israël et Juda.

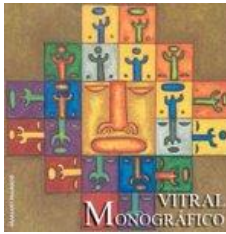
L'existence solitaire et indépendante du prophète, qui ne descendait de sa montagne que pour professer des malheurs, ne peut être comparée à la vie de l'écologiste. Il serait plus aisé de rapprocher son mode de vie à celui de l'apôtre. Tous deux seraient nettement plus dépendant des appréciations de la communauté dont ils n'espèrent pas l'extermination. On peut donc imaginer que les discours que

²⁴ Ibidem, p. 486.

²⁵ Ibidem, p. 486.

²⁶ Terme extrait de l'épître de Paul au Romain, et qui signifie «ce qui retient», autrement dit la force qui repousse l'événement indésirable.

²⁷ WEBER, Max, Op. cit., p. 529.



Para citar este artículo:

BERTINA, Ludovic. "L'écologie: prophétie de malheur?", en: PROHAL MONOGRÁFICO, Revista del Programa de Historia de América Latina. Vol. 3. Primera Sección: Vitral Monográfico Nro. 3. Instituto Ravignani, Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de Buenos Aires. Buenos Aires, 2012, pp. 230 – 250.

l'écologiste et l'apôtre prononceront seront en conséquence nettement moins césariens que ceux dictés par le prophète.

ii. Le décret divin ou le refus de la pédagogie.

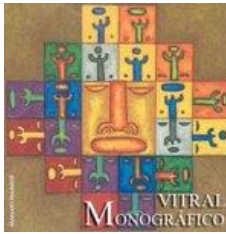
Une seconde caractéristique réside dans l'aspect prescriptif du discours prophétique, en complet décalage par rapport à la structure argumentative du message apostolique et écologique. Sur ce sujet, Spinoza défendait déjà la thèse que les divergences dogmatiques chrétiennes pouvaient être légitimées par le statut de docteur, et non de prophète, des apôtres :

«Si nous prenons garde à la manière dont les apôtres nous transmettent dans leurs Épîtres la doctrine évangélique, nous verrons qu'elle est bien différente de celle qu'ont employé les prophètes pour nous transmettre leurs prophéties. Car les apôtres raisonnent sans cesse de telle sorte qu'ils ne semblent pas prophétiser, mais discuter. Les prophéties ne contiennent que de purs dogmes et des décrets, parce que Dieu est représenté comme prenant lui-même la parole, non pas pour raisonner, mais pour imposer des ordres, selon le pouvoir absolu qui appartient à sa nature. L'autorité du prophète ne doit pas souffrir la discussion.²⁸»

Le prophète, instrument de Dieu, s'oppose donc à l'apôtre, dont la légitimité du discours repose sur le témoignage de l'événement miraculeux, et l'interprétation qu'il en fait. Par conséquent, même si un grand nombre de prophètes incorporent des incitations à la pénitence et des promesses eschatologiques où se réconcilient le peuple et son Dieu, Max Weber insiste sur le fait que la vertu pédagogique du message prophétique demeure secondaire et ne pourrait justifier à elle seule le message:

«Il n'y a pas lieu de penser de façon générale, que les prophètes obéissent de prime abord à des finalités pédagogiques lorsqu'ils proclamaient leurs menaces de malheur. (...) Ils n'étaient pas des «prédicateurs de pénitence» au sens que ce terme revêtait à l'époque des Evangiles. (...) Le contenu immédiat des grandes visions et révélations auditives

²⁸ SPINOZA, Baruch. *Traité théologico-politique*. Paris, Flammarion, 1997, chapitre IX.



Para citar este artículo:

BERTINA, Ludovic. "L'écologie: prophétie de malheur?", en: PROHAL MONOGRÁFICO, Revista del Programa de Historia de América Latina. Vol. 3. Primera Sección: Vitral Monográfico Nro. 3. Instituto Ravignani, Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de Buenos Aires. Buenos Aires, 2012, pp. 230 – 250.

était simplement le suivant: elles exposaient les décrets de malheur et de salut déjà arrêtés par Yahvé.²⁹»

A la lumière de cette spécificité prophétique, s'ébrèche un peu plus l'analogie avec l'écologie. S'il est certain qu'une critique du bagage normatif de la prévision de malheur est recherchée dans le rapprochement, l'écologie a foncièrement une vertu pédagogique, puisqu'elle aspire moins au châtement de la turpitude des hommes qu'elle n'exhorte à leurs métamorphoses. La prévision de la catastrophe par les écologistes est donc vouée à ne jamais se réaliser, elle espère pouvoir convaincre suffisamment les hommes pour éviter la catastrophe, ce qui l'oppose catégoriquement à la prophétie de malheur, et la rapproche de la volonté apostolique. Sur ce point, même le chantre de l'écologie, Aldo Léopold, que l'on taxe parfois de misanthrope³⁰, invite les promoteurs du «retour à la nature» à favoriser, au même titre que l'accession à un tourisme naturel, une nouvelle forme d'éducation: « *Le progrès, ce n'est pas de faire éclore des routes dans des paysages déjà merveilleux, mais de faire éclore la réceptivité dans des cerveaux humains qui ne le sont pas encore.*³¹ »

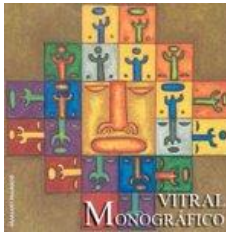
iii. Dénonciation du crime ou catégorisation de l'acte en crime.

Que prophétisme et écologie prédisent tous deux un avenir malheureux, ne présage en rien d'un même lien de causalité entre les actes des hommes et la catastrophe à venir. Comme nous l'avons remarqué, le prophétisme rend intelligible un jugement rendu par Dieu. Selon Max Weber, le judaïsme, construit autour de la notion d'alliance, *berith*, peut s'entendre comme un contrat juridique signé entre les peuples de la confédération israélite et Yahvé. De ce contrat, découlent des obligations tant de la part du peuple, qui trouve dans le deutéronome ce qui pourrait s'apparenter à un code civil, que de la part de Dieu qui doit en retour le protéger. La prophétie de malheur trouve alors sa force positive en pointant d'une part les manquements commis par le peuple, et d'autre part un Dieu qui, désireux de

²⁹ WEBER, Max. Op. Cit., p. 528. Souligné par l'auteur.

³⁰ Cf. FERRY, Luc. *Le Nouvel Ordre écologique*, Fayard, 1992.

³¹ LÉOPOLD, Aldo. Op. Cit., p. 225.



Para citar este artículo:

BERTINA, Ludovic. “L’écologie: prophétie de malheur?”, en: PROHAL MONOGRÁFICO, Revista del Programa de Historia de América Latina. Vol. 3. Primera Sección: Vitral Monográfico Nro. 3. Instituto Ravnani, Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de Buenos Aires. Buenos Aires, 2012, pp. 230 – 250.

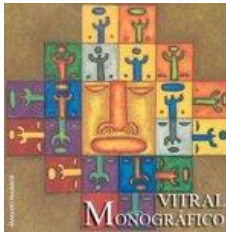
préservé la *berith*, n’en décide pas moins de punir son peuple pour ses affronts. Une telle construction n’autorise aucune intercession d’une nouvelle transcendance : aucun démon ne peut contrecarrer les dessins du seul Dieu. Ainsi, aucun mal touchant les royaumes d’Israël ou de Juda ne saurait être autre chose que le fruit d’une trahison du peuple à *Yahvé*. Le prêche du prophète, en se limitant au rappel des préceptes deutéronomiques, connus de tous, n’aspire point à une quelconque nouveauté, il doit rendre compte de cette trahison. *La prophétie de malheur révèle ainsi la responsabilité juridique du peuple juif qui par un acte criminel a violé un précepte moral préalablement établi par Dieu*. La fonction prophétique se rapproche donc de celle d’un juge, en ceci qu’elle condamne dans le pire des cas, ou rappelle à l’ordre dans le meilleur. La prophétie d’Amos est, sur ce point, paradigmatique, puisqu’elle ne fait que répéter la sentence de Dieu: «*Voici ce que déclare le Seigneur : « J’ai plus d’un crime à reprocher aux gens d’Israël. C’est pourquoi je ne reviendrai pas sur la décision que j’ai prise. Je leur reproche en particulier ceci...³²»*»

En résumé, les prophètes bibliques n’eurent pas pour fonction d’apporter une nouvelle interprétation de la Torah, tout au plus renforcèrent-ils le respect de la loi, et corrélativement de la foi inconditionnelle en Dieu et en sa capacité d’intervention sur terre³³. Les propositions suggèrent alors que les normes sont bonnes et qu’il est dans l’ordre des choses que le malheur prédit se réalise. La catastrophe, si elle n’est pas voulue par le prophète, est toujours la conséquence d’une justice voulue par Dieu. Le respect des normes génère et justifie le discours.

Par opposition, le message évangélique se structure selon un tout autre schéma. Le lien de causalité édifié n’est plus celui d’un crime commis qui nécessite d’être expié, mais se constitue en général autour d’une révélation qui requalifie les actes des hommes, en obligeant à reconsidérer les crimes et les actes qui mènent à la salvation. Les épîtres de Paul visent tous à expliquer la nouvelle voie pour accéder à la résurrection: «*La Bonne Nouvelle révèle comment Dieu rend les hommes justes*

³² Am, 2.6

³³ WEBER, Max. Op. Cit., p. 542.



Para citar este artículo:

BERTINA, Ludovic. "L'écologie: prophétie de malheur?", en: PROHAL MONOGRÁFICO, Revista del Programa de Historia de América Latina. Vol. 3. Primera Sección: Vitral Monográfico Nro. 3. Instituto Ravignani, Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de Buenos Aires. Buenos Aires, 2012, pp. 230 – 250.

*devant lui: c'est par la foi seule, du commencement à la fin.*³⁴» L'Épître aux Romains se focalise alors sur la démonstration d'un précepte: se suffire, comme on l'a toujours cru, à la loi mosaïque, mène l'homme à cette catastrophe, nommée par Augustin, la «deuxième mort», c'est-à-dire celle de l'âme³⁵. *L'élément central du discours apostolique n'est plus alors la dénonciation des actes commis par les hommes, comme pouvait le faire les prophètes, mais la catégorisation de l'acte en tant que crime.* Autrement dit, si le discours prophétique se réfère à une loi qui a été violée, le discours apostolique, par opposition, en est incapable: à l'instant même, où il prédit une catastrophe, il en établit le crime. De ce fait, il se fait rapporteur d'un changement dans la législation induit par un changement au monde.

On retrouve cette même catégorisation de l'acte en crime dans le discours des écologistes. Hans Jonas souligne ainsi *l'inédit* qui oblige d'une autre manière l'homme :

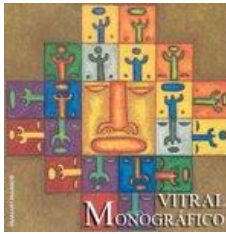
«La thèse liminaire de ce livre est que la promesse de la technique moderne s'est inversée en menace, ou bien que celle-ci s'est indissolublement alliée à celle-là, nous dit Hans Jonas dès la préface du Principe Responsabilité, la terre nouvelle de la pratique collective, dans laquelle nous sommes entrés avec la technologie de pointe, est encore une terre vierge de la théorie éthique. (...) C'est le but des exposés qui suivent de montrer que ces présuppositions ne valent plus, et de se demander ce que cela veut dire pour notre situation morale. Formulée plus spécifiquement, mon affirmation est que par suite de certains développements de notre pouvoir l'essence de l'agir humain rend également nécessaire une transformation de l'éthique.»³⁶

Hans Jonas, de ce point de vue, ne peut être comparé à un prophète, comme le souhaiterait Jean-Pierre Dupuy. La portée de son livre ne réside, effectivement, pas dans le fait qu'il vient nous prédire une catastrophe causée par nos turpitudes morales. Il marque les esprits en parvenant à nous *convaincre* de l'impossibilité, qui

³⁴ Rom, 1, 17.

³⁵ Cf. ARENDT, Hannah, *Le concept d'amour chez Augustin*, Paris, Rivages, 1997, pp.112-118.

³⁶ JONAS, Hans. Op. Cit., p. 15-16 et p. 21.



Para citar este artículo:

BERTINA, Ludovic. "L'écologie: prophétie de malheur?", en: PROHAL MONOGRÁFICO, Revista del Programa de Historia de América Latina. Vol. 3. Primera Sección: Vitral Monográfico Nro. 3. Instituto Ravignani, Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de Buenos Aires. Buenos Aires, 2012, pp. 230 – 250.

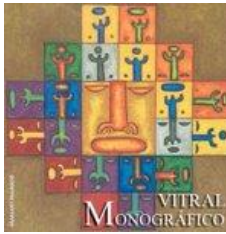
est désormais la nôtre, de considérer les conséquences de nos actes techniques. Un changement d'attitude est donc devenu nécessaire pour répondre à cette métamorphose de notre réalité par la technique. Dès lors, ne pas comprendre une telle nécessité devient irresponsable, puisque cela conduirait à l'irréparable. De ce fait, si *l'heuristique de la peur* peut être considérée comme une forme d'instrumentalisation de la prophétie à des fins politiques, l'ouvrage en lui-même ne peut être réduit à une prophétie, le *Principe Responsabilité* contribuant avant tout au débat sur les contours de la nouvelle éthique à adopter pour répondre au défi écologique.

Sur la forme, comme sur le fond, il nous semble donc que le discours écologiste s'assimile bien plus aux propos d'un apôtre qu'à ceux d'un prophète. De fait, une comparaison avec ce dernier aura toujours pour effet de marginaliser certains aspects essentiels du discours écologique.

La confusion des légitimités prophétiques et écologiques.

Nous l'avons vu l'assimilation entre prophétisme et écologie rencontre un grand succès. Il n'est de ce fait pas rare que scientifiques, climatologues ou économistes de l'environnement se défendent de cette accusation, en focalisant leur apologie autour de la scientificité de leurs théories et la prudence de leurs expertises³⁷. Il faudrait néanmoins, pour être plus convaincant, remonter aux racines de cette analogie pour dénoncer la confusion des discours prophétique et apostolique. En se penchant sur les légitimités qui découlent des caractéristiques

³⁷ Cf. FELLOUS, J. L., HOUCARDE, J. C. Op. Cit.: «Les qualificatifs employés pour décrire la communauté scientifique du climat ont de quoi faire frémir. Prophètes de malheur, mafia, camarilla, religion de la catastrophe, dogme, etc. sont parmi les mots rencontrés le plus souvent. Messieurs Atlan ou Allègre ont-ils, ne serait-ce qu'une fois, assisté à la réunion du Comité scientifique du programme mondial de recherche sur le climat? Pensent-ils qu'il s'agit de messes noires? (...) Quand au principe de précaution, assimilé à un catastrophisme vulgaire, le brandir comme un épouvantail en tout occasion, est un procédé rhétorique douteux pour disqualifier des éléments d'appréciation fondés scientifiquement.»



Para citar este artículo:

BERTINA, Ludovic. "L'écologie: prophétie de malheur?", en: PROHAL MONOGRÁFICO, Revista del Programa de Historia de América Latina. Vol. 3. Primera Sección: Vitral Monográfico Nro. 3. Instituto Ravignani, Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de Buenos Aires. Buenos Aires, 2012, pp. 230 – 250.

que nous venons de définir, nous désirons, à présent, montrer que les accusations d'irrationalité proférées à l'encontre de l'écologie naissent de l'association excessive entre les deux types de prédictions que sont la prophétie et l'apostolat.

i. Autorité du fait accompli et autorité de résultat.

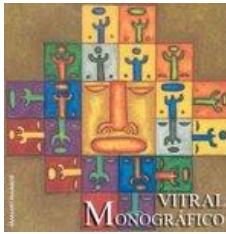
Si la prophétie délimite son prêche au rappel des normes établies, comme l'indique le prophète Jérémie, alors il est possible de conclure que la peur produite par la prophétie de malheur favorise le maintien ou le retour à l'ordre. N'ayant aucune visée pédagogique, comme nous l'avons indiqué, devant, par ailleurs, absolument s'actualiser, la prophétie s'appuie sur l'autorité d'une transcendance qui a les moyens de ses menaces. Pour croire en une prophétie, et donc la craindre, il faut, par conséquent, penser que celle-ci se réalisera effectivement. De la sorte, *la légitimité du discours prophétique repose principalement sur une autorité de résultat*: si les prophéties se réalisent, il faut alors les craindre, et donc les écouter.

Il n'est, de ce fait, pas illégitime de faire usage de cette forme de prédiction pour renforcer la justice et maintenir l'ordre au sein de la société. Néanmoins, l'instrument est à double tranchant. La prophétie devenant, en effet, d'autant plus autoritaire qu'elle légitime son présent pouvoir sur l'expérimentation future de la menace³⁸. La légitimité du prophète s'effritera néanmoins si l'accomplissement venait à être reporté continuellement, d'où l'importance de l'autorité du résultat inséparable du discours prophétique³⁹.

Inversement, la prévision écologique tout comme celle de l'apôtre se situe sur un autre terrain. A visée pédagogique, destinée à ne pas se réaliser, elles cherchent à convaincre du palier franchit par notre société, suite à un événement inédit. Si recours à la peur il y a, le but recherché n'est plus alors d'attiser l'effroi pour

³⁸ Cf. KOSELLECK, Reinhard. *Le Futur passé*, Paris, EHESS, 1990, p. 28-29: «Un prophète déçu ne peut être désorienté par ses propres prophéties. Avec la souplesse qui leur est propre, elles peuvent à tout moment être prolongées. Plus encore, à mesure, que s'accroît chaque attente déçue, augmente la certitude de l'accomplissement à venir.»

³⁹ Cf. notamment: FESTINGER, RIECKEN, SCHACHTER, *L'échec d'une prophétie: psychologie sociale d'un groupe qui prédisait la fin du monde*, Paris, Puf, 1993.



Para citar este artículo:

BERTINA, Ludovic. “L’écologie: prophétie de malheur?”, en: PROHAL MONOGRÁFICO, Revista del Programa de Historia de América Latina. Vol. 3. Primera Sección: Vitral Monográfico Nro. 3. Instituto Ravignani, Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de Buenos Aires. Buenos Aires, 2012, pp. 230 – 250.

maintenir l’ordre, mais d’utiliser cette peur induite par le changement-au-monde, pour provoquer une évolution dans les comportements de chacun. Ici, la peur est seconde, puisqu’elle n’est que la conséquence de l’argumentaire sur la réalité du bouleversement. L’autorité ne repose donc plus sur le résultat, mais sur l’effectivité du changement-au-monde. Il s’agit alors de *convaincre* de la réalité de ce changement.

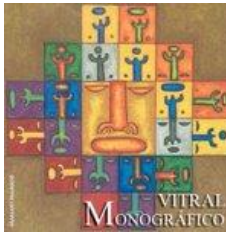
Tout en pointant la catastrophe à venir, ce type de discours ne s’intéresse que peu à sa description. Les Epîtres de Paul n’évoquent ainsi l’apocalypse que de façon allusive, l’essentiel de son discours s’attachant à décrypter les conséquences de la révélation christique. De même, le discours écologique dans son ensemble ne s’attarde pas sur le détail des évènements futurs. Hans Jonas, par exemple, ne consacre que quelques pages dans *le Principe Responsabilité* à décrire les dangers d’un monde entièrement technicisé⁴⁰. Plus significativement, seul un des cinq chapitres du quatrième rapport de synthèse du GIEC, publié en 2007, envisagent les divers scénarios du réchauffement climatique à court et moyen termes⁴¹. Mais la légitimité de l’ouvrage repose sur l’évaluation du réchauffement climatique actuel présentée dans les deux premiers chapitres. Aussi trouve-t-on au cœur de la controverse provoquée par les climato-sceptiques, non pas la question de la crédibilité des projections, mais celle de l’origine anthropique du réchauffement. Le discours écologique ne saurait se légitimer par l’actualisation des prévisions avancées, censées ne pas se réaliser, c’est donc bien dans les prémices, dans les preuves apportées de la réalité d’un changement qu’il sera possible de pressentir la force, l’autorité du discours écologique.

ii. Peut-on justifier le message écologique par l’autorité de la prophétie?

Si la légitimité du discours écologique repose sur l’effectivité du changement, critiquer l’écologie passe par la réfutation des preuves de ce changement. Ainsi,

⁴⁰ Cf. Préface et Chapitre I- VII, JONAS, Hans. Op. Cit., p. 50-57.

⁴¹ GIEC, *Rapport*



Para citar este artículo:

BERTINA, Ludovic. "L'écologie: prophétie de malheur?", en: PROHAL MONOGRÁFICO, Revista del Programa de Historia de América Latina. Vol. 3. Primera Sección: Vitral Monográfico Nro. 3. Instituto Ravignani, Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de Buenos Aires. Buenos Aires, 2012, pp. 230 – 250.

lorsque Claude Allègre, dans son ouvrage *l'imposture climatique*⁴², s'attache à critiquer les arguments scientifiques avancés par le GIEC, que l'on soit d'accord ou pas avec les données qu'il oppose, il cible ses arguments vers ce qui donne toute sa légitimité à l'écologie: la révélation par la science de la catastrophe.

Avancer par contre que l'écologie, au même titre que la prophétie de malheur, est irrationnelle puisqu'il sera toujours possible en cas d'erreur d'« *arguer de ce que la catastrophe a été évitée grâce à ceux qui l'avaient annoncée*⁴³ » relève du tour de force. Les détracteurs de l'écologie tente en effet par ce moyen de cumuler *l'autorité de résultat*, caractéristique du discours prophétique, au critère de réussite du message écologique. Négligeant la force du constat de la crise environnementale qui fonde l'autorité du discours écologique, la critique, en réduisant le discours écologique à la seule obsession de la catastrophe, aboutit alors sur une aberration logique, où l'on explique qu'un écologiste devrait, en toute logique, désirer la réalisation de ce qu'il dénonce pour redevenir rationnel, comme le fait Pascal Bruckner:

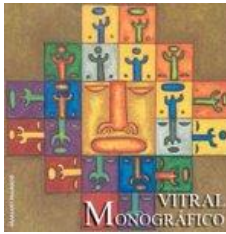
«Le prophète [ici synonyme d'écologiste] n'est pas cette grande âme qui nous met en garde mais ce vilain petit monsieur qui nous souhaite beaucoup de malheurs si nous avons l'outrecuidance de ne pas l'écouter. La catastrophe n'est pas sa hantise mais sa jouissance. (...) Il voudrait au moins trois Fukushima par an.⁴⁴»

Ce qui est invalide pour les pourfendeurs de cette «écologie prophétique», l'est de même pour ses défenseurs. L'objectif, que s'est fixé Jean-Pierre Dupuy, de rendre crédible une catastrophe, qui par essence ne peut être anticipée, passe ainsi par l'introduction au sein de la prévision écologique d'une dose de prophétie. Est alors associée au discours écologique une *autorité de résultat*. Le *catastrophisme éclairé* se propose, en effet, de transformer par une *ruse métaphysique*, l'avenir en fatalité. Dans cette perspective, s'il convient d'écouter les prévisions catastrophiques

⁴² ALLÈGRE, Claude. *L'imposture climatique*, Paris, Plon, 2010, p. 287.

⁴³ Cf. ATLAN, Henri. Op. Cit.

⁴⁴ BRUCKNER, Pascal. Op. cit., pp. 96-98.



Para citar este artículo:

BERTINA, Ludovic. "L'écologie: prophétie de malheur?", en: PROHAL MONOGRÁFICO, Revista del Programa de Historia de América Latina. Vol. 3. Primera Sección: Vitral Monográfico Nro. 3. Instituto Ravignani, Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de Buenos Aires. Buenos Aires, 2012, pp. 230 – 250.

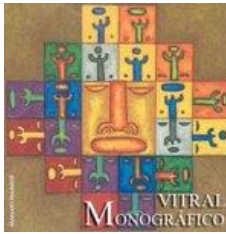
de l'écologie ce n'est plus pour prendre acte du changement qu'elles invoquent afin d'éviter celles-ci. Le message écologique ne se réduit plus qu'à la seule prévision de l'inéluctable catastrophe. La *ruse* consiste, dans ce cas, à projeter dans le présent l'image que l'on aura du prophète après la catastrophe pour qu'il soit célébré comme de dû aujourd'hui même. Le *catastrophisme éclairée* de Dupuy consacre donc l'idée que seul l'homme qui se considère comme enfermé dans un schéma historique déterminé parviendra à changer ses comportements. Autant dire que le travail de la raison disparaît, et que la force de conviction de la prévision écologique est détournée en faveur du principe d'autorité du résultat chère à la prophétie de malheur :

«Celui qui croit que l'humanité saura toujours trouver dans la science et la technique la solution aux problèmes engendrés par la science et la technique, comme elle l'a toujours fait dans le passé, celui-là ne croit pas à la réalité de l'avenir. L'avenir, dans cette conception, nous le faisons: il est donc aussi indéterminé que notre libre-arbitre. (...) Le catastrophisme éclairé tient cette déréalisation de l'avenir pour l'obstacle métaphysique majeur. Car, si l'avenir n'est pas réel, la catastrophe future ne l'est pas davantage. Croyant que nous pouvons l'éviter, nous ne croyons pas qu'elle nous menace.⁴⁵»

Conclusion.

Bien loin de décrédibiliser la prophétie au profit du message apostolique, la distinction opérée dans cet article viserait à réhabiliter ces deux discours, souvent associés au charlatanisme depuis que la modernité les avait confondus. Pourvu qu'elle repose sur une quelconque autorité, scientifique notamment, une prophétie peut être légitime si elle se conforme à un cadre rigide, c'est-à-dire déterminé, où l'avenir vient confirmer ou infirmer factuellement les prémonitions. Réciproquement, le prêche apostolique se conforme à un avenir indéterminé, mais justifie son

⁴⁵ DUPUY, Jean-Pierre. *Petite Métaphysique des Tsunami*. Paris, Seuil, 2005, p.104.



Para citar este artículo:

BERTINA, Ludovic. "L'écologie: prophétie de malheur?", en: PROHAL MONOGRÁFICO, Revista del Programa de Historia de América Latina. Vol. 3. Primera Sección: Vitral Monográfico Nro. 3. Instituto Ravignani, Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de Buenos Aires. Buenos Aires, 2012, pp. 230 – 250.

exhortation au changement en apportant des preuves réfutables sur les causes de la mutation en cours.

En démontrant que le discours des écologistes s'assimile plus aisément au discours apostolique qu'au discours prophétique, il devient possible de définir l'usage de la prédiction écologique. La catastrophe aperçue par l'écologiste ne soutient pas un système qui se voudrait clos, où l'homme serait, en quelque sorte, enchaîné dans un destin, et où la réalisation du désastre viendrait fonder l'autorité du message. La peur se veut une peur utile, mobilisatrice, productrice d'imaginaires. Les «*manifestations d'irrationalités*⁴⁶» qui semble être pour Jacques Legoff des réminiscences de peur panique de l'Antéchrist n'ont pas lieu d'être dans le discours écologiste. Que ce soit pour prôner un retour vers des sociétés passées ou inventer de nouvelles formes d'associations, il s'agira, comme dans tout courant politique moderne, de pousser l'homme à prendre en main son destin pour éviter le pire.

Bibliographie:

ALLÈGRE, Claude. *L'imposture climatique*, Paris, Plon, 2010.

ALLÈGRE, Claude. "Le droit au doute". In *Le Monde*, 21 avril 2010.

ARENDDT, Hannah. *Le concept d'amour chez Augustin*, Paris, Rivages, 1996.

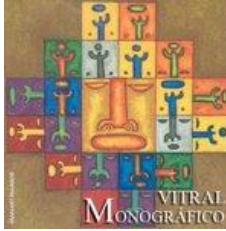
ATLAN, Henri. "La religion de la catastrophe". In *Le Monde*, 27 mars 2010.

BADIOU, Alain. *Saint Paul, La fondation de l'universalisme*, Paris, PUF, 1997.

BRUCKNER, Pascal. *Le fanatisme de l'Apocalypse : sauver la Terre, punir l'Homme*, Paris, Grasset, 2011.

DUPUY, Jean-Pierre. *Pour un catastrophisme éclairé*, Paris, Points, 2002.

⁴⁶ LE GOFF, Jacques. Op. cit.



Para citar este artículo:

BERTINA, Ludovic. "L'écologie: prophétie de malheur?", en: PROHAL MONOGRÁFICO, Revista del Programa de Historia de América Latina. Vol. 3. Primera Sección: Vitral Monográfico Nro. 3. Instituto Ravignani, Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de Buenos Aires. Buenos Aires, 2012, pp. 230 – 250.

DUPUY, Jean-Pierre. *Petite métaphysique des tsunamis*, Paris, Seuil, 2005.

DUPUY, Jean-Pierre. *La marque du sacré*, Paris, Carnet Nord, 2009.

EWALD, François. "Apologie de Claude Allègre". In *Les Echos*, 2 mars 2010.

FELLOUS, J. L., HOURCADE, J. C. "Un étonnant effet collatéral du réchauffement climatique". In *Le Monde*, 6 avril 2010.

FESTINGER, L. et al. *L'échec d'une prophétie: psychologie sociale d'un groupe qui prédisaient la fin du monde*. Paris, Puf, 1993.

GODARD, Olivier. "Le climat, l'imposteur et le sophiste". In: *Le Monde*, 12 Mars 2010.

JONAS, Hans. *Le Principe responsabilité*. Paris, Flammarion, 1990.

KOSSELECK, Reinhart. *Le futur passé*. Paris, EHESS, 1990.

LE GOFF, Jacques. "Nous ne sommes plus au Moyen Âge". In: *Le Monde*, 13 mars 2010.

LEOPOLD, Aldo. *Almanach d'un comté des sables*. Paris, Aubier, 1995.

LOVELOCK, James. *La revanche de Gaïa, Pourquoi la terre riposte-t-elle?*, Paris, Flammarion, 2007.

LYNN WHITE, Jr. "The historical roots of our ecological crisis". In: LYNN WHITE, J. (dir.), *Ecology and religion in history*, New York, Harper and Row, 1974.

SPINOZA, Baruch. *Traité Theologico-Politicus*. Paris, Flammarion, 1997.

WEBER, Max. *Le Judaïsme Antique*. Paris, Flammarion, 2010.